

Réunion du Bureau du CCP de l'ONUSIDA

DATE : mardi 28 juin 2022

HORAIRES : 13 h 30 - 15 h 30 (heure de Genève)

LIEU : Virtuel

PARTICIPANTS :

Bureau du CCP : S.E. M. Rongvudhi Virabutr, Dr Preecha Prempre, Dr Walaiporn Patcharanarumol, Dr Thaksaphon Thammarangsi, Dr Sairat Noknoy, Mme Parichart Chantcharas, M. Natee Vichitsorasatra, et Dr Cha-aim Pachanee représentant la Présidence du CCP (Thaïlande) ; M. Binod Mahanty représentant la Vice-présidence du CCP (Allemagne) ; Dr Peace Mutuma représentant le Rapporteur du CCP (Kenya) ; Dr Chewe Luo et Mme Bettina T. Schunter représentant la Présidence du Comité des organismes coparrainants ; et Mme Dinah Bons représentant la délégation des ONG du CCP.

Secrétariat de l'ONUSIDA : M. Morten Ussing, directeur du département Gouvernance et Affaires multilatérales et Mme Samia Lounnas, conseillère principale chargée de la gouvernance au Département Gouvernance et Affaires multilatérales et Mme Maggie Lemons, spécialiste de la gouvernance au Département Gouvernance et Affaires multilatérales

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Mise à jour semestrielle du Bureau d'évaluation** (13 h 30 - 14 h 00) : *Le Bureau recevra une mise à jour du Bureau d'évaluation sur la mise en œuvre du plan d'évaluation.*
- 2. Préparation de la prochaine réunion du CCP** (14 h 00 - 14 h 30 décembre) : *Le Bureau recevra une mise à jour et fournira des conseils sur les préparatifs de la prochaine réunion du CCP, y compris l'examen des points proposés à l'ordre du jour de la réunion du CCP de décembre.*
- 3. Mise en place de l'équipe de travail multipartite sur la situation du financement de l'ONUSIDA** (14 h 30 - 15 h 30) : *Le Bureau discutera du suivi de la décision de créer une équipe de travail multipartite lors de la 50e réunion du CCP.*
- 4. Questions diverses**

Introduction

La Présidence a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et les a remerciés pour leur soutien dans la préparation de la toute première réunion hybride du CCP, qui a eu lieu du 21 au 24 juin 2022. La Présidence a également remercié les participants pour leur volonté de se réunir si rapidement après la 50e réunion du CCP, compte tenu des discussions sur le suivi des décisions de la 50e réunion du CCP, qui sont urgentes.

La Présidence a noté que l'ordre du jour comprenait 3 points principaux : (1) mise à jour semestrielle du Bureau d'évaluation, (2) préparation de la 51^e réunion du CCP, et (3) établissement de l'équipe de travail multipartite sur la situation du financement de l'ONUSIDA (à la fois immédiat et durable). La Présidence a ajouté qu'en réponse à une demande des membres du Bureau, elle a accepté d'ajouter un point à l'ordre du jour sur les réflexions du Bureau du CCP sur la 50^e réunion du CCP dont le Bureau discutera après la présentation de la mise à jour semestrielle du Bureau d'évaluation.

1. Mise à jour semestrielle du Bureau d'évaluation

La Présidence a souhaité la bienvenue au Directeur du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA pour présenter la mise à jour, notant que le rapport avait été distribué aux membres du Bureau avant la réunion. La Présidence a rappelé que le CCP devait recevoir le rapport annuel complet sur la mise en œuvre du Plan d'évaluation lors de la 51e réunion du CCP. La Présidence a rappelé que le Bureau d'évaluation était une fonction indépendante et que ce rapport au CCP faisait partie du rôle de supervision du CCP.

Le Directeur du Bureau d'évaluation, Joel Rehnstrom, a présenté la mise à jour semestrielle sur l'évaluation, qui a été préparée conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA approuvée par le CCP lors de sa 44^e réunion en juin 2019. Les diapositives de la présentation sont incluses dans l'annexe D. M. Rehnstrom a rappelé que le CCP approuve le plan d'évaluation et examine les rapports annuels d'évaluation. La mise à jour semestrielle sur l'évaluation a été fournie au Bureau du CCP chaque juillet depuis l'approbation de la politique d'évaluation. Le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation fournit des conseils et des orientations au Bureau d'évaluation. Le travail du Bureau d'évaluation est également soutenu par les bureaux d'évaluation des Coparrainants, qui participent à des évaluations conjointes.

M. Rehnstrom a rappelé les points clés suivants issus de la discussion sur l'évaluation lors de la 49e réunion du CCP en décembre 2021 : les efforts visant à renforcer l'indépendance, la crédibilité et l'utilité des évaluations ont été appréciés. Le suivi des évaluations a suscité un vif intérêt et un appel à une publication plus rapide des réponses de la direction. Les membres du CCP avaient également noté l'importance de financer et de doter en personnel le Bureau d'évaluation de manière adéquate, conformément à la politique approuvée par le Conseil d'Administration.

Le Directeur a résumé les progrès réalisés depuis le début de l'année :

- Les évaluations du travail du Programme commun avec et pour les populations clés ainsi que de l'efficacité et de la durabilité sont terminées et l'élaboration de réponses de gestion est presque terminée.
- Évaluations du travail du Programme commun au Lesotho et au Mali pour aider l'Équipe conjointe sur le sida à revoir son rôle et sa valeur ajoutée et à positionner le Programme commun dans les PCUSD dans les pays.
- Les évaluations du travail du Programme commun sur la protection sociale et des enveloppes nationales ainsi que des centres de données du Secrétariat ont été lancées et devraient être achevées d'ici la fin de l'année.
- La mise en œuvre des évaluations sur le travail politique et l'influence de l'ONUSIDA et sur l'impact et les implications de la COVID-19 au cours du second semestre de l'année dépendra de la disponibilité des ressources.

Le Directeur a fait le point sur la budgétisation du Bureau et a fait part de son inquiétude quant à l'impact potentiel de la situation du financement du Programme commun. Le Directeur a souligné les principales étapes à venir :

- Mobilisation des ressources pour permettre la mise en œuvre complète du plan d'évaluation.
- Participation active à l'évaluation de la fonction d'évaluation du MOPAN.
- Préparation et présentation d'un rapport annuel au CCP en décembre.
- Prise en compte des orientations du CCP dans la mise en œuvre du plan d'évaluation pour 2023.
- Prise en compte des conclusions et recommandations du MOPAN en matière d'évaluation.
- Examen indépendant de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (tel que défini dans les termes de référence).
- Rapport semestriel au Bureau du CCP en juillet 2023.
- Élaboration d'une politique d'évaluation révisée sur la base de l'examen indépendant.
- Préparations et consultations pour le prochain plan d'évaluation.
- Discussion du Bureau du CCP sur le rapport annuel, la politique d'évaluation révisée et le plan d'évaluation en décembre 2023.

Le Bureau du CCP a remercié le Bureau d'évaluation pour cette mise à jour et pour le travail important réalisé par le bureau au cours de l'année écoulée. Ils se réjouissent des discussions de fond qui auront lieu lors de la 51e réunion du CCP. Les membres ont demandé des éclaircissements sur l'impact de l'alignement et de la situation de financement de l'ONUSIDA sur le Bureau d'évaluation et la mise en œuvre du plan d'évaluation, soulignant l'importance de la continuité de la fonction d'évaluation. Un membre a fait part de son intérêt pour l'évaluation de l'efficacité et de la durabilité.

Le Bureau d'évaluation a répondu qu'aucun ajustement n'avait été apporté au plan d'évaluation à la suite de l'alignement, mais a apprécié les préoccupations du Bureau concernant l'impact potentiel. M. Rehnstrom a rappelé que le Bureau d'évaluation était financé par les ressources de base de l'UBRAF, avec un certain financement provenant de ressources non essentielles pour des évaluations spécifiques. M. Rehnstrom a fait remarquer que le Bureau d'évaluation prévoyait de conserver le niveau actuel de dotation en personnel, soit deux membres du personnel à temps plein, au lieu des trois initialement prévus dans la politique d'évaluation. Si la situation financière de l'alignement et du Programme commun

devait avoir un impact sur le niveau de financement actuel, le Bureau d'évaluation devrait réduire l'ambition et l'ampleur des activités d'évaluation pour s'adapter à un environnement aux ressources limitées. Il a noté que l'évaluation sur l'efficacité et la durabilité a été publiée sur le site Web de l'évaluation et que la réponse de la direction est attendue plus tard en 2022.

2. Réflexions sur la 50e réunion du CCP

Comme convenu dans l'introduction de la réunion et en réponse à une demande de certains membres du Bureau, la Présidence a invité les membres du Bureau du CCP à fournir tout retour d'information sur la 50^e réunion du CCP, qui s'est tenue du 21 au 24 juin 2022.

Les membres du Bureau, en particulier ceux qui ont demandé ce point supplémentaire de l'ordre du jour, ont souligné que si la 50^e réunion du CCP a donné lieu à des décisions fortes et importantes, certaines considérations et discussions importantes tenues par le Conseil d'Administration ne sont pas nécessairement reflétées dans les points de décision finaux, qui sont l'expression d'un consensus. Il serait donc essentiel que le Bureau enregistre, au cours de cette réunion, quelques réflexions et une marche à suivre pour assurer le suivi de ces questions avec la direction de l'ONUSIDA, ainsi qu'au cours de la 51^e réunion du CCP.

Le Bureau a discuté du fait que deux questions clés nécessitent son attention, notamment la situation difficile du financement de l'ONUSIDA et le bien-être et le moral du personnel, comme indiqué par l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (USSA) et reflété dans le rapport sur l'éthique. Certains membres du Bureau ont souligné que le manque à gagner de 30 millions de dollars aura des conséquences majeures sur la qualité et l'impact du travail du Programme commun dans la réalisation de l'UBRAF 2022-2026 et de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, en particulier au niveau national, et ont indiqué qu'une discussion lors de la 51^e réunion du CCP est nécessaire pour aborder ces questions.

Les membres du Bureau ont félicité la Présidence pour le succès de sa première réunion hybride. Chaque membre du Bureau, à la demande de la Présidence, a fourni des commentaires sur les questions clés des discussions de la 50^e réunion du CCP. Ils ont noté les préoccupations concernant la situation actuelle en matière de financement et l'importance d'orienter les discussions sur ce sujet lors de la réunion du CCP de décembre, ainsi que d'autres sujets soulevés lors de la 50^e réunion du CCP, notamment l'alignement et le moral et le bien-être du personnel.

Les membres du Bureau ont convenu que l'équipe de travail informelle multipartite sur le financement de l'ONUSIDA fournira des orientations et des recommandations pour le CCP en décembre. Ils ont également convenu que la réunion du CCP de juin 2023 serait l'occasion de recevoir une mise à jour globale de la situation du moral et du bien-être du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA, car à ce moment-là, le processus d'alignement serait presque terminé, y compris des éclaircissements sur la réponse de la direction aux recommandations incluses dans la déclaration du représentant de l'USSA de la 50^e réunion du CCP et les résultats d'une enquête mondiale sur le personnel qui sera lancée en novembre 2022. Dans l'intervalle, la haute direction s'est engagée à fournir, par l'intermédiaire du Bureau du CCP, des mises à jour régulières sur les recommandations du rapport de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA.

3. Ordre du jour de la 51^e réunion du CCP

La Présidence a présenté le point de l'ordre du jour en rappelant que, lors de la 50^e réunion du CCP, le CCP avait convenu de tenir sa prochaine 51^e réunion en Thaïlande pendant la semaine du 13 décembre 2022. La réunion de décembre suivra les [modalités et procédures approuvées par le CCP pour toutes les réunions du CCP en 2022](#), y compris la délégation au Bureau du CCP de la décision finale de tenir la réunion virtuellement, sous forme de réunion hybride ou en personne, en fonction de la situation sanitaire.

La Présidence a invité le Secrétariat à fournir une mise à jour des points possibles de l'ordre du jour de la 51^e réunion du CCP pour que le Bureau puisse discuter des points possibles de l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCP. Avant la réunion, les membres du Bureau avaient reçu un tableau des points de suivi de l'ordre du jour de la 51^e réunion du CCP afin d'appuyer la discussion, qui reprenait tous les points de décision et les demandes spécifiques faites par le CCP lors des réunions précédentes.

La mise à jour était la suivante :

Éléments permanents : Les éléments permanents suivants sont une pratique courante pour la réunion de décembre du CCP.

- **Rapport de la 50^e réunion du CCP [CONFIRMÉ]** : Le rapport provisoire de la 50^e réunion du CCP sera publié avant la 51^e réunion. Ce rapport sera plus long que d'habitude, car il couvrira également les déclarations qui ont été soumises au préalable en plus de celles qui ont été prononcées en séance plénière, comme convenu dans le document intersessions du CCP sur les modalités et procédures des réunions du CCP de 2022.
- **Rapport de la Directrice exécutive [CONFIRMÉ]** : Le rapport de la Directrice exécutive est un point permanent de tous les CCP. La Directrice exécutive publie traditionnellement un aperçu du rapport avant la réunion. Le rapport complet est publié à la suite du discours qu'elle a prononcé au CCP. Le rapport comprendra les principaux progrès réalisés dans la riposte mondiale au sida depuis la dernière réunion du CCP, et mettra en lumière les défis restants.
- **Rapport du représentant des ONG [CONFIRMÉ]** : Le rapport des ONG est rédigé par la délégation des ONG, généralement à la suite de consultations approfondies avec la société civile dans son ensemble, sur un sujet de leur choix. À la demande de la délégation des ONG, le Bureau a reporté le rapport de cette année à la 51^e réunion du CCP.
- **Suivi sur le volet thématique *Apprentissage positif : exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH, autonomiser les jeunes et fournir une réponse globale au VIH* [CONFIRMÉ]** : Chaque CCP a un volet thématique sur un sujet d'actualité choisi par le CCP. Ce volet thématique se déroule le dernier jour du CCP, après le volet décisionnel, et implique des panels d'intervenants. Il n'y a pas de prise de décision sur le volet thématique lors de cette réunion afin de donner aux représentants le temps et l'espace pour s'engager réellement dans les discussions. Lors du CCP suivant, un rapport de synthèse des présentations et des discussions du volet thématique est fourni pour une éventuelle prise de décision. Dans ce rapport, le suivi du volet thématique, portera sur le sujet de la 50^e réunion du CCP : *Apprentissage positif : exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation*

et à la discrimination liées au VIH, autonomiser les jeunes et fournir une réponse globale au VIH. Le résumé est en cours de finalisation et sera envoyé au Bureau pour discussion et approbation.

- **Volet thématique [CONFIRMÉ]** : *Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment pouvons-nous remettre nos réponses sur les rails ?* Le segment volet est planifié par un groupe de travail du CCP. Ce groupe sera constitué et commencera à travailler en septembre.
- **Prochaines réunions du CCP [CONFIRMÉ]** : Cet élément est un point permanent de l'ordre du jour du CCP de décembre. Il comprend un court document qui indique les dates des 56e et 57e réunions du CCP, ainsi que les thèmes des volets thématiques pour 2023. Le Secrétariat enverra un courriel au cours de l'été pour demander des propositions de thèmes pour 2023.
- **Élection du Bureau [CONFIRMÉ]** : Cet élément est un point permanent de l'ordre du jour du CCP de décembre. Il comprend la composition du CCP pour l'année prochaine telle qu'approuvée par l'ECOSOC et telle que soumise par la délégation des ONG. Comme son nom l'indique, il comprend également l'élection des membres du Bureau.
- **Leadership de la riposte au SIDA [CONFIRMÉ]** : Il s'agit d'un élément permanent de l'ordre du jour pour la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, qui invite un orateur de haut niveau à prononcer un discours inaugural.

Questions éventuelles à examiner lors de la 51e réunion du CCP

- **Équipe de travail sur le financement durable du Programme commun [CONFIRMÉ]** :
 - Le Secrétariat a rappelé les points de décision 6.7 et 6.8 de la 50^e réunion du CCP :
 - « Demande au Bureau du CCP de réunir d'urgence une équipe de travail informelle inclusive composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes sur les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate pour l'exercice 2022-2023 et de rendre compte au CCP par voie électronique avant le 30 juillet 2022 des résultats et recommandations de ces discussions » ;
 - « Avant le prochain dialogue structuré sur le financement de l'ONUSIDA, demande au Bureau du CCP d'utiliser l'équipe de travail informelle multipartite pour élaborer des recommandations sur le financement durable de l'UBRAF basé sur le volontariat, qui seront présentées et discutées lors de la réunion du CCP de décembre 2022 ».
- **Rapport de l'équipe de travail sur les ripostes communautaires au sida [CONFIRMÉ]** :
 - Le Secrétariat a rappelé le point de décision initial de la 43^e réunion du CCP, qui demandait la création de cette équipe de travail :
 - Rappelant le point de décision 10.4, « Demande au Programme commun de : mettre en place une équipe de travail composée de bailleurs de fonds, de pays de mise en œuvre et de représentants de la société civile (en particulier des représentants de personnes vivant avec le VIH, de jeunes, de

femmes, jeunes femmes et adolescentes et de populations clés) afin d'harmoniser l'utilisation des définitions (notamment « riposte de proximité au sida » et « moyens d'action sociaux ») et de recommander des bonnes pratiques ainsi que de meilleures modalités pour garantir un accès au financement aux organisations communautaires et aux réseaux fondés sur des groupes d'intérêt ;

- Lors de la 46^e réunion, le CCP a pris note du rapport d'activité et a soumis ses commentaires sur ce point de l'ordre du jour en remplacement du débat. Lors de la 47^e réunion, un rapport de l'équipe de travail a été soumis, et le CCP a pris le *point de décision 8.4 « en attente de réception des recommandations finales lors d'une prochaine réunion du CCP »*.

- **Plan d'évaluation [CONFIRMÉ]**

- En 2019, le CCP a formellement approuvé la politique d'évaluation, qui a créé le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA.
- Rappelant la décision 9.2 de la 47^e réunion du CCP, « Se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation et du plan d'évaluation, salue le travail important accompli par le Comité consultatif d'experts à l'appui du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA et demande que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de coordination du programme en 2021 » ;
- Les rapports annuels ont ensuite été remis chaque année en décembre.

- **Rapport sur l'état d'avancement des actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination quelles qu'en soient les formes [CONFIRMÉ]**

- Le Secrétariat a rappelé le point de décision 8.2 du 45^e du CCP, « Demande au Programme commun de l'ONUSIDA de : a) Aider les États membres, la société civile, les réseaux de populations clés et d'autres partenaires, y compris les institutions et organes nationaux, régionaux et internationaux de défense des droits humains, à fixer des objectifs nationaux et des indicateurs programmatiques pour suivre les progrès et rendre compte de l'impact des programmes de lutte contre la stigmatisation et la discrimination dans les mécanismes de suivi et de communication courants ; b) Coordonner et accroître l'assistance technique et développer des synergies entre le Partenariat mondial pour l'action visant à éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH et les donateurs bilatéraux et multilatéraux et autres parties prenantes investissant dans des programmes visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination sous toutes ses formes aux niveaux national, régional et mondial ; c) Continuer à renforcer les capacités de la société civile, des organisations de femmes et d'adolescents, des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des populations clés au niveau des pays à exiger des services sans discrimination et à participer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de lutte contre la discrimination ; et d) Rappporter au Conseil de Coordination du Programme les progrès réalisés dans la réduction de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH »
- Le rapport le plus récent sur la stigmatisation et la discrimination a été remis à la 49^e réunion du CCP en décembre 2021. En conséquence, l'équipe technique a suggéré de fournir un rapport axé sur un élément spécifique de la réponse au lieu d'un rapport plus complet (qui serait remis à une date ultérieure).

- **Le VIH dans des prisons et autres centres de détention [REPORTÉ] :**

- Le Secrétariat a rappelé le point de décision 5.3d de la 49^e réunion du CCP, « Faire rapport au Conseil de coordination du programme sur les progrès accomplis vers les objectifs de 2025 en ce qui concerne les personnes en milieu carcéral et dans d'autres milieux fermés ».
- Étant donné que le rapport le plus récent remonte à seulement un an, le Bureau du CCP et l'équipe technique ont convenu d'examiner ce point de l'ordre du jour pour les réunions du CCP de 2023.

La Présidence remercie le secrétariat pour la vue d'ensemble et rappelle aux membres du Bureau que le temps disponible pour chacun des points de l'ordre du jour peut être limité (si la réunion se tient en format virtuel ou hybride). Les membres du Bureau ont accepté les points de l'ordre du jour ci-dessus et ont demandé au Secrétariat d'élaborer un ordre du jour provisoire pour leur approbation sur cette base.

La Présidence du CCP et les membres du Bureau ont souligné l'importance et demandé, le cas échéant, que la Directrice exécutive veille à ce qu'un aperçu de son rapport soit publié au moins une semaine avant la réunion du CCP afin de permettre aux délégations de préparer leurs déclarations.

Les membres ont également souligné la nécessité de prendre en considération la nécessité d'une gestion stricte du temps pour les réunions du CCP, en particulier pour le volet thématique.

4. Création d'une équipe de travail multipartite sur la situation du financement de l'ONUSIDA

La Présidence a rappelé les points de décision convenus lors de la 50^e réunion du CCP, qui a demandé au Bureau du CCP « de former une équipe de travail informelle inclusive composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes sur les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate pour l'exercice 2022-2023 et de rendre compte au CCP par voie électronique avant le 30 juillet 2022 des résultats et recommandations de ces discussions ».

Compte tenu du court délai pour la mise en place de l'équipe de travail, la Présidence, avec le soutien du Secrétariat, a élaboré des termes de référence provisoires pour l'équipe de travail multipartite, qui a été distribué aux membres du Bureau du CCP avant la réunion.

Les termes de référence comprenaient le contexte de la 50^e réunion du CCP qui a conduit à la création de l'équipe de travail. L'équipe de travail a deux responsabilités principales, comme indiqué dans les décisions de la 50^e réunion du CCP :

- Demande au Bureau du CCP de convoquer de toute urgence une équipe de travail informelle inclusive composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes à utiliser l'équipe de travail multipartite informelle pour élaborer des recommandations sur le financement durable de l'UBRAF basé sur le volontariat, qui seront présentées et discutées lors de la réunion du CCP de décembre 2022 ».
- Afin d'accomplir ces tâches, notamment en raison du court délai imparti, il est recommandé que le Bureau du CCP lance d'urgence un appel à manifestation d'intérêt

pour un maximum de 15 membres de l'équipe de travail. Cet appel sera diffusé après la réunion du Bureau. Une liste finale des candidatures sera soumise à l'approbation électronique urgente du Bureau avant le 7 juillet 2022.

Il est suggéré que l'équipe de travail se réunisse deux fois en juillet pour finaliser ses recommandations initiales sur les options permettant de résoudre la situation de financement immédiate. Elles seront soumises au Bureau du CCP avant le vendredi 22 juillet 2022. Le Bureau devra ensuite les soumettre par voie électronique à l'ensemble du CCP avant la fin du mois de juillet.

L'équipe de travail devrait ensuite se réunir deux fois au cours de l'automne afin d'examiner ses recommandations pour le financement durable à plus long terme du Programme commun sur une base volontaire, avant le dialogue structuré sur le financement. L'équipe de travail soumettra ces recommandations dans un rapport final au Bureau du CCP, qui soumettra ensuite le rapport à la 51^e réunion du CCP sur cette base. Le champ d'action de l'équipe de travail comprendra des options pour le financement immédiat et à long terme du Programme commun.

Il a été recommandé que l'équipe de travail ne soit pas composée de plus de 15 membres afin qu'elle puisse être opérationnelle le plus rapidement possible. L'équipe de travail sera soutenue par le Bureau du CCP et l'équipe de mobilisation des ressources de l'ONUSIDA. L'équipe de gouvernance soutiendra le Bureau du CCP dans ce processus.

Le Bureau du CCP a remercié la Présidence et le Secrétariat pour leur suivi rapide des points de décision de la 50^e réunion du CCP, compte tenu du court délai de mise en place de l'équipe de travail. Les membres ont demandé des éclaircissements sur le processus de soumission des candidatures, qui seront envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante PCBGovernance@unaid.org. Les membres de l'équipe de travail serviront à titre individuel. Les membres du Bureau ont proposé quelques révisions des termes de référence, notamment en soulignant l'importance des experts ayant une expérience en matière de collecte de fonds. Le Bureau a convenu de fournir tout autre commentaire écrit d'ici le mercredi 29 juin 2022, fin de journée, date à laquelle la Présidence fera avancer l'appel à manifestation d'intérêt et soutiendra le processus si nécessaire.

5. Questions diverses

Il n'y a pas d'autres points soulevés et la Présidence a clôturé la réunion.

Annexe A : Tableau des éléments de suivi issus des réunions du CCP (pour inclusion possible à l'ordre du jour de la 51e réunion du CCP)

ÉLÉMENTS DE L'ORDRE DU JOUR DE LA 51e RÉUNION DU CCP		
Éléments permanents		Points de l'ordre du jour
		Rapport de la 50e réunion du CCP
		Rapport de la Directrice exécutive (DE)
		Rapport du représentant des ONG
		Suivi du débat thématique de la 50e réunion du Conseil de coordination du programme : Apprentissage positif : exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH et autonomiser les jeunes vivant avec le VIH
		Volet thématique : <i>Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment pouvons-nous remettre nos réponses sur les rails ?</i>
		Prochaines réunions du CCP
		Élection du bureau
		Leadership de la riposte au sida
Points possibles pour la 51e réunion du CCP	Numéro de la décision	Points de l'ordre du jour
50e	6.7	[Équipe de travail sur le financement durable] Demande au Bureau du CCP de réunir d'urgence une équipe de travail informelle inclusive composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes sur les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate pour l'exercice 2022-2023 et de rendre compte au CCP par voie électronique avant le 30 juillet 2022 des résultats et recommandations de ces discussions ;
	6.8	Avant le prochain dialogue structuré sur le financement de l'ONUSIDA, demande au Bureau du CCP d'utiliser l'équipe de travail informelle multipartite pour élaborer des recommandations sur le financement durable de l'UBRAF basé sur le volontariat, qui seront présentées et discutées lors de la réunion du CCP de décembre 2022 ;
47e	8.4	[Rapport de l'équipe de travail sur les mesures communautaires de lutte contre le sida] Attend avec intérêt de recevoir les recommandations finales lors d'une prochaine réunion du CCP ;
	6.2	Les points de décision précédents sont inclus pour faciliter la référence <i>Rappelant le point de décision 10.4 b de la 43e réunion du Conseil de Coordination du Programme, demande au Programme commun de réunir une équipe de travail multipartite géographiquement équilibrée et ouverte à tous les États membres, et de faire rapport sur le processus au Conseil de Coordination du Programme lors de sa 46e session.</i> <i>Décision 10.4 b de la 43e réunion du CCP : Demande au Programme commun de :</i> <i>mettre en place une équipe de travail composée de bailleurs de fonds, de pays de mise en œuvre et de représentants de la société civile (en particulier des représentants de personnes vivant avec le VIH, de jeunes, de femmes, jeunes femmes et adolescentes et de populations clés) afin d'harmoniser l'utilisation des définitions (notamment « riposte de proximité au sida » et « moyens d'action sociaux ») et de recommander des bonnes pratiques ainsi que de meilleures modalités pour garantir un accès au financement aux organisations communautaires et aux réseaux fondés sur des groupes d'intérêt ;</i>
49e	7.4	[Rapport annuel sur l'évaluation] Approuve la composition du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour la période 2022-2023, telle que mentionnée à l'annexe 1 du rapport annuel 2021 (UNAIDS/PCB (49)/21.28), approuve le plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28) avalisé par le Comité consultatif d'experts et attend avec impatience le prochain rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022 ;
49e	9.3e	[Rapport sur l'état d'avancement des actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination quelles qu'en soient les formes] Faire rapport au Conseil de Coordination du Programme des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés pour 2025 en matière de stigmatisation et de discrimination liées au VIH ;
49e	5.3 d	[Le VIH dans des prisons et autres centres de détention] Faire rapport au Conseil de coordination du programme sur les progrès accomplis vers les objectifs de 2025 en ce qui concerne les personnes en milieu carcéral et dans d'autres milieux fermés ;

Annexe B : Termes de référence pour l'équipe de travail multipartite chargée de fournir des recommandations au Bureau sur la situation du financement de l'ONUSIDA (immédiate et durable)

Contexte

1. Dans son rapport de la 50^e réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP) en juin 2022, la Directrice exécutive du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a souligné au Conseil que, si le CCP avait approuvé le nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) en 2021, avec un seuil de 210 millions de dollars par an, les projections actuelles estiment que, en raison du déclin des contributions, des fluctuations monétaires et de certaines réaffectations annoncées et prévues de l'aide publique au développement (APD), un chiffre de 157 millions de dollars pour 2022 est probable. Elle a souligné qu'il y avait déjà une diminution par rapport à la dernière période biennale après une période de budgets stables et un effort constant d'efficacité et de maîtrise des coûts.

2. La Directrice exécutive a souligné que cette situation n'était pas viable et que l'absence de financement prévisible et durable pour l'UBRAF mettait en péril les réalisations des dernières décennies.

3. Pour 2022, l'ONUSIDA est confronté à un écart de 50 millions de dollars par rapport au seuil supérieur de 210 millions de dollars approuvé par le CCP pour l'UBRAF, et de quelque 30 millions de dollars par rapport aux investissements et dépenses de l'ONUSIDA en 2021. Bien que cela ne représente qu'une infime partie des 21 milliards de dollars disponibles chaque année pour la riposte au VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire, pour le Programme commun, ses pays et ses partenaires, cet écart est extrêmement important et menace le travail de base du Programme commun. Les pays et les organisations de la société civile ont souligné le rôle central de l'ONUSIDA qui réunit leurs gouvernements avec le Fonds mondial, le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), les partenaires de la société civile et les communautés pour faire en sorte que leurs réponses soient bien coordonnées, efficaces, qu'elles s'attaquent à l'épidémie là où elle a le plus d'impact et qu'elles soient fondées sur des preuves.

4. Lors de cette même réunion du Conseil, la Directrice exécutive de l'ONUSIDA a exprimé sa gratitude envers les donateurs qui travaillent ensemble à un effort collectif pour combler ce déficit de financement, y compris les promesses fermes de maintien du niveau de leurs contributions de base de 2021 en monnaie locale de la part du Danemark, du Luxembourg et de la Norvège pour un total de 17,1 millions, ce qui porte les contributions reçues jusqu'à présent pour le budget de base à 60,2 millions. Le gouvernement des États-Unis a également poursuivi son leadership et son soutien généreux au Programme commun, avec une augmentation prévue de 5 millions de dollars, pour un total de 50 millions de dollars. Il a souligné que la crise économique actuelle et les dernières perspectives de ressources de l'ONUSIDA sont très préoccupantes. Il a ajouté que les nouvelles réductions et l'imprévisibilité qui les accompagne entraveront la capacité du Programme commun à atteindre les objectifs de la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026. Le manque de financement aura

également un impact négatif sur les réponses nationales (qui ne sont déjà pas sur la bonne voie) et compromettra la réalisation des principaux jalons et objectifs.

5. Lors de la 50^e réunion du CCP, le Commissaire aux comptes et le Comité consultatif indépendant de surveillance externe (IEOAC) ont également alerté le CCP sur la situation financière précaire et l'importance cruciale d'un financement durable pour que le Programme commun de l'ONUSIDA puisse continuer à fonctionner.

6. Lors de la 50^e session du Conseil de Coordination du Programme¹, le Conseil a pris note de la situation alarmante du financement du Programme commun et a réitéré sa pleine confiance et ses engagements envers le travail de l'ONUSIDA. Compte tenu de la situation urgente en matière de financement, le CCP a demandé au Bureau du CCP de réunir d'urgence une équipe de travail informelle multipartite inclusive composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes sur les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate pour l'exercice 2022-2023 et de rendre compte au CCP par voie électronique avant le 30 juillet 2022 des résultats et recommandations de ces discussions. En outre, le CCP a demandé au Bureau d'utiliser l'équipe de travail informelle multipartite pour, avant le dialogue structuré de l'ONUSIDA à la fin du mois d'octobre 2022, élaborer des recommandations sur le financement durable de l'UBRAF basé sur le volontariat, qui seront présentées et discutées lors de la réunion du CCP de décembre 2022.

Composition de l'équipe de travail

7. Sur la base des expériences précédentes du Secrétariat en matière de création de groupes de travail et conformément à la décision 6.7 de la 50^e réunion du Conseil de Coordination du Programme, la composition de l'équipe de travail sera équilibrée du point de vue géographique et du point de vue du genre et ne comprendra pas plus de 15 membres. Elle sera ouverte à tous les membres du CCP, aux observateurs, aux coparrainants, à la délégation des ONG du CCP et aux autres parties prenantes.

Procédure pour la création du comité de recherche

8. Le Bureau du CCP, soutenu par le Secrétariat de l'ONUSIDA, facilitera la mise en place de l'équipe de travail informelle multipartite par le biais du développement des Termes de références, d'un appel à candidatures ouvert auprès des différents groupes constitutifs et des partenaires externes. Il est recommandé aux membres de l'équipe de travail informelle multipartite de posséder les compétences et l'expérience suivantes :

- une bonne compréhension du VIH, de la santé et/ou des questions de développement connexes, et une bonne connaissance des travaux du Secrétariat de l'ONUSIDA et de ses Coparrainants aux niveaux national, régional ou mondial ;
- une excellente connaissance et compréhension et/ou expérience de l'architecture de financement international et/ou national des réponses au VIH/santé ;
- une expertise et de l'expérience en matière de mobilisation des ressources ;
- une compréhension du principe GIPA (Greater Involvement of People Living with HIV/AIDS) et de son application dans les réponses nationales au VIH ;
- une connaissance pratique de l'anglais et/ou du français (les deux langues de travail officielles de l'ONUSIDA — l'interprétation sera assurée si nécessaire).

9. Le Bureau du CCP sélectionnera la composition finale de l'équipe de travail et communiquera cette liste aux parties prenantes du CCP.

10. L'équipe de travail élit des coprésidents parmi ses membres et définit les modalités de travail.

11. L'équipe de travail ne doit pas être composée de plus de 15 membres avec une expérience variable afin d'être efficace dans la présentation de recommandations urgentes au Bureau du CCP. L'équipe de travail devrait terminer ses travaux d'ici la fin de l'année 2022.

CHAMP D'ACTIVITÉ

- Discuter des options et actions pour résoudre la crise de financement immédiate pour la période 2022-2023 et fournir des recommandations au Bureau du CCP sur ces discussions. Ces recommandations seront ensuite communiquées au CCP par voie électronique par le Bureau du CCP.
- Élaborer des recommandations, avant le dialogue sur le financement structuré, sur le financement durable de l'UBRAF basé sur le volontariat, à présenter et à discuter lors du CCP de décembre 2022.

RÔLE DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL INFORMELLE MULTIPARTITE

• Modalités de travail proposées pour l'équipe de travail

- Possibilité de quatre réunions hybrides qui se tiendront à Genève, en Suisse (les réunions peuvent être tenues virtuellement si les circonstances extérieures l'exigent). Compte tenu de la brièveté du délai, les participants présents à Genève seront invités à participer en personne. Ceux qui ne sont pas à Genève seront invités à participer virtuellement.
- Communication par e-mail, vidéoconférence, appels
- Réunions du Bureau du CCP

• Domaines d'intervention (deliverables)

- Rapport sur les options pour résoudre la crise immédiate de financement de l'ONUSIDA pour l'exercice biennal 2022-2023 soumis par voie électronique au CCP avant le 30 juillet 2022.
- Développer des recommandations sur le financement durable basé sur le volontariat de l'UBRAF et les soumettre au CCP lors de la réunion du CCP de décembre 2022.

I. Délai proposé

Déroulement	Actions
28 juin 2022	• Réunion du Bureau du CCP pour examiner et finaliser les termes de référence de l'équipe de travail
30 juin 2022	• Appel à manifestation d'intérêt diffusé aux parties prenantes du CCP
7 juillet 2022	• Expressions d'intérêt soumises au Bureau du CCP pour examen et établissement
8 juillet 2022	• Réunion du Bureau du CCP pour finaliser la mise en place de l'équipe de travail (à confirmer)
15 juillet 2022	• Première réunion de l'équipe de travail chargée d'élaborer des recommandations sur les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate

21 juillet 2022	· Deuxième réunion de l'équipe de travail chargée d'élaborer des recommandations sur les options permettant de résoudre la crise de financement immédiate
22 juillet 2022	· Les coprésidents de l'équipe de travail soumettent les recommandations de l'équipe de travail au bureau du CCP
25 juillet 2022	· Réunion du Bureau du CCP pour finaliser les recommandations à l'intention de l'ensemble du CCP
30 juillet 2022	· Rapport final soumis à l'ensemble du CCP par voie électronique par le Bureau du CCP
Septembre 2022	· Troisième réunion de l'équipe de travail en vue du dialogue sur le financement structuré
Octobre 2022	· Quatrième réunion de l'équipe de travail avec soumission électronique des recommandations au Bureau du CCP avant le dialogue structuré sur le financement
Fin octobre 2022	· Dialogue structuré sur le financement
Novembre 2022	· Développement du rapport final de l'équipe de travail pour la réunion du CCP de décembre
Novembre 2022	· Réunion du Bureau du CCP sur le prochain rapport de l'équipe de travail au CCP (à confirmer)

II. Budget estimé

Éléments	Coût estimé (USD)
4 réunions hybrides (option en personne pour les participants de Genève et virtuelle pour les autres participants)	Couvert par le personnel de base du Secrétariat
Rédacteur de rapport indépendant (10 jours)	6 500 \$
Tout autre coût nécessaire	À confirmer
Total	6 500 \$

Annexe C : Mise à jour semestrielle sur l'évaluation



**MISE EN PLACE DU PLAN D'ÉVALUATION 2022-2023 DE
L'ONUSIDA**

MISE À JOUR SEMESTRIELLE

28 juin 2022

Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA

Préparé par : Bureau indépendant d'évaluation de l'ONUSIDA pour le Bureau du Conseil de Coordination du Programme, conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA PCB (44) 19.7 ; décision 6.6].

Documents complémentaires : Politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (44)/19.17), Rapport annuel sur l'évaluation et Plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28).

Action requise : Le Bureau du CCP est invité à examiner la mise à jour et à *prendre note des* progrès réalisés et des contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du plan d'évaluation 2022-2023, qu'il est proposé d'examiner et de discuter en profondeur lors de la 51^e réunion du CCP en décembre 2022, lorsqu'un rapport annuel sur l'évaluation sera présenté au Conseil.

Implications financières de la mise en œuvre de la décision : Aucune

Table des matières

Introduction	5
Évaluations récentes et en cours	5
Tableau 1 : Évaluations et activités à effectuer en 2022	6
Évaluations du Programme commun	6
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA	9
Autres activités	9
Amélioration de la qualité des évaluations	9
Suivi des évaluations	10
Comité consultatif expert	10
Exécution du budget	11
Tableau 2 : Budget d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)	11
Tableau 3 : Mise en œuvre par rapport au Plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)	12
Tournés vers le futur	12
Fonction d'évaluation robuste	12
Annexe 1 : Présentation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA	14
Notes de fin	15

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évaluations et activités à effectuer en 2022	4
Tableau 2 : Budget d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)	11
Tableau 3 : Mise en place par rapport au Plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$) 12	

Introduction

1. En décembre 2021, le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023 a été présenté lors de la 49e réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA, accompagné d'un rapport annuel sur l'évaluation.¹ Lors de cette réunion, le CCP a approuvé le Plan d'évaluation pour 2022-2023, a exprimé son appréciation du travail important réalisé par le Bureau d'évaluation et a salué les efforts déployés pour renforcer l'indépendance, la crédibilité et l'utilité des évaluations. En outre, le CCP a demandé au Secrétariat de veiller à ce que 1 % des ressources organisationnelles soient allouées à la fonction d'évaluation, comme le prévoit la politique d'évaluation approuvée par le CCP (UNAIDS/PCB (49)/21.35).²
2. Le Plan d'évaluation pour 2022-2023 a été élaboré sur la base de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, qui a été approuvée par le CCP lors de sa 44e réunion en juin 2019. L'approbation de la politique a formalisé l'établissement du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante du Secrétariat de l'ONUSIDA, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et rendant directement compte au Conseil (voir Annexe 1).
3. Le Plan d'évaluation pour 2022-2023 s'appuie sur les contributions du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants et inclut les commentaires des bureaux d'évaluation des Coparrainants sur les sujets les plus pertinents pour les évaluations conjointes. Le plan d'évaluation a été examiné par le Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation avant d'être présenté pour approbation au CCP en décembre 2021. Cette mise à jour est préparée et présentée au Bureau du CCP conformément à la politique d'évaluation.
4. Le Bureau du CCP est invité à examiner la mise à jour et à prendre note des progrès réalisés et des contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation 2022-2023. Les principaux défis sont liés au fait que la fonction d'évaluation n'a pas été dotée de ressources conformément à la politique d'évaluation, qui demande que 1 % des ressources organisationnelles soient allouées à la fonction d'évaluation — voir la décision 7.3 de la 49e réunion et la décision 9.3 de la 47e réunion du CCP. La dotation en ressources et en personnel de la fonction d'évaluation devrait être discutée lors de la 51e réunion du CCP en décembre 2022, lorsqu'un rapport annuel sur l'évaluation sera présenté au Conseil.

Évaluations récentes et en cours

5. Les évaluations et autres activités qui devraient être menées en 2022 et les budgets associés sont présentés dans le tableau 1. De brèves descriptions des évaluations sont présentées dans la section narrative qui suit le tableau 1.

Tableau 1 : Évaluations et activités à effectuer en 2022

Évaluations réalisées	Budget initial	Budget révisé
Évaluations du Programme commun		
Population clé*	30 000	30 000
Financement efficace et durable*	38 000	38 000
<i>Total pour les évaluations lancées en 2021</i>	<i>68 000</i>	<i>68 000</i>
Évaluations lancées	Budget initial	Budget révisé
Évaluations du Programme commun		
Enveloppes nationales	210 000	210 000
Protection sociale**	260 000	120 000
Travail au niveau national***	100 000	60 000
<i>Total pour les évaluations lancées en 2022</i>	<i>570 000</i>	<i>390 000</i>
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA		
Centres de données de l'ONUSIDA	60 000	60 000
L'impact et les implications de la COVID-19**	90 000	60 000
Influence des politiques du Secrétariat de l'ONUSIDA**	120 000	60 000
Travail au niveau national et régional***	40 000	20 000
<i>Total pour les évaluations lancées en 2022</i>	<i>310 000</i>	<i>200 000</i>
Activités	Budget initial	Budget révisé
Conception, développement des capacités, gestion		
Conception, gestion et suivi****	15 000	10 000
Culture d'évaluation et professionnalisation****	10 000	5 000
Évaluation de la qualité des rapports d'évaluation	24 000	21 000
<i>Total estimé pour les activités</i>	<i>49 000</i>	<i>36 000</i>
TOTAL	997 000	694 000

* initié en 2021 ; achevé dans la première moitié de 2022 ; le budget se réfère au financement en 2022

** la portée de l'évaluation a été réduite en raison de la situation financière

*** le nombre d'évaluations a été réduit en raison de la situation financière

**** l'étendue des activités a été réduite en raison de la situation financière

Évaluations du Programme commun

Évaluations récemment réalisées

6. Le travail du Programme commun avec et pour les populations clés. L'évaluation a été gérée par les bureaux d'évaluation de l'ONUSIDA, de l'OMS, de l'ONUDC et de l'UNESCO et menée par une équipe d'évaluateurs indépendants et de représentants des populations clés. Tous les coparrainants et les réseaux mondiaux de populations clés et de personnes vivant avec le VIH ont participé à l'évaluation en tant que membres d'un groupe de référence. L'évaluation a couvert la période 2018-2021 et a combiné une consultation mondiale et un examen des documents avec six études de cas approfondies par pays, au Cameroun, au Kenya, en Ukraine, au Pérou, en Thaïlande et en Tunisie, impliquant les populations clés à tous les niveaux à travers toutes les étapes de l'évaluation.
7. Bien que les *personnes laissées pour compte* soient au cœur de l'Agenda 2030, les populations clés ne bénéficient toujours pas d'un accès adéquat aux services liés au VIH et sont souvent victimes de stigmatisation, de discrimination et d'autres violations des droits de l'homme. En conséquence, étant donné que la moitié des nouvelles infections à VIH dans le monde concernent les populations clés et leurs partenaires sexuels, une

évaluation du travail du Programme commun avec et pour les populations clés a été jugée prioritaire pour évaluer la pertinence et la cohérence, l'efficacité et l'équité de l'appui du Programme commun de l'ONUSIDA aux populations clés à l'échelon des pays, dans le contexte des réponses nationales plus larges au VIH.

8. L'évaluation a conclu que le Programme commun est reconnu et apprécié pour son soutien aux réponses des populations clés. Toutefois, il convient d'intensifier les activités de plaidoyer en faveur de la défense des droits humains et d'établir des priorités dans la programmation afin de lutter contre les inégalités et les poches d'incidence élevée. Des processus de planification inclusifs sont nécessaires pour améliorer la pertinence des activités du Programme commun, ainsi qu'un système de suivi et de rapport plus solide. Pour assurer la viabilité financière, il est nécessaire d'investir davantage dans les populations clés, d'intégrer les services de lutte contre le VIH et de faire en sorte que la couverture universelle des soins de santé fonctionne pour les différents groupes de populations clés.
9. L'évaluation décompose ce que le soutien aux réponses communautaires signifie en pratique et met en lumière la mesure dans laquelle le Programme commun soutient la fourniture de services et s'engage stratégiquement avec les gouvernements pour améliorer les politiques et l'environnement favorable aux populations clés, et comment il ouvre un espace pour les groupes et réseaux dirigés par les populations clés dans les processus de prise de décision. L'évaluation analyse dans quelle mesure les agences des Nations Unies sont équipées en termes de ressources humaines et financières pour fournir le soutien nécessaire et met en évidence les bonnes pratiques et les leçons apprises. Voir <https://www.unaids.org/en/resources/documents/2022/joint-evaluation-un-joint-programme-aids-work-key-populations>.
10. Une réponse commune de la Direction aux recommandations de l'évaluation est en cours d'élaboration sous la direction de l'UNFPA et du PNUD avec l'appui du Secrétariat de l'ONUSIDA. La réponse identifie des actions prioritaires ainsi que des calendriers et des responsabilités clairs entre les Coparrainants et le Secrétariat pour relever les défis prioritaires identifiés par l'évaluation. Un grand événement de diffusion est prévu afin d'accroître la sensibilisation et l'appropriation aux différents niveaux du Programme commun. Le Bureau d'évaluation suivra la mise en œuvre de la réponse de la direction jusqu'en juin 2023.
11. Travail du Programme commun sur l'efficacité et la durabilité. L'évaluation du travail du Programme commun des Nations Unies sur le sida en matière de financement efficace et durable a été gérée par les Bureaux d'évaluation de l'ONUSIDA et de l'UNFPA, en collaboration avec le PAM. L'évaluation a combiné une consultation mondiale et un examen des documents avec des études de cas en Côte d'Ivoire, au Kazakhstan, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam. Alors que le monde est confronté à sa plus grande crise économique depuis une génération, que le financement de la riposte au sida plafonne et que de nombreux pays sont encore aux prises avec les séquelles de la pandémie de COVID-19, les preuves et les leçons tirées de l'évaluation arrivent à point nommé pour promouvoir un financement durable et efficace de la riposte au sida.
12. L'évaluation a révélé que le Programme commun a contribué de manière importante à l'amélioration de l'efficacité allocative et technique de la réponse au sida. À l'échelon national, le pouvoir fédérateur de l'ONUSIDA, son plaidoyer politique et son rôle d'intermédiaire neutre ont directement contribué à améliorer les processus de financement du Fonds mondial et du PEPFAR et les engagements nationaux en matière de VIH. L'inclusion par le Programme commun de la société civile, des organisations communautaires et des populations clés a directement contribué au financement des services aux populations clés et des réponses communautaires.

13. L'évaluation recommande d'améliorer la coordination et l'intégration du financement de la lutte contre le VIH dans la couverture sanitaire universelle et, plus largement, dans le programme de financement de la santé. L'efficacité allocative et technique, particulièrement axée sur le financement national, devrait être une priorité pour le Programme commun à l'avenir. Il faut également renforcer la capacité de la société civile, des organisations communautaires et des populations clés à s'engager dans le programme de financement. L'élaboration d'une réponse de gestion conjointe est actuellement dirigée par le domaine de pratique du financement équitable au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA.

Évaluations en cours

14. Enveloppes nationales du Programme commun. Une évaluation des enveloppes nationales de l'ONUSIDA est incluse dans le plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023. Les enveloppes nationales ont été introduites en 2017 dans le cadre d'un modèle opérationnel affiné visant à encourager la planification et l'action conjointes et à stimuler l'impact dans le cadre des plans conjoints des Nations unies sur le VIH et des plans-cadres des Nations unies pour l'aide au développement (PNUAD). Les fonds des enveloppes nationales s'élèvent à environ la moitié du total des fonds de base du Cadre unifié de résultats et de responsabilisation du budget (UBRAF) des Coparrainants. Les enveloppes nationales sont une composante d'une approche intégrée au niveau national, comprenant des évaluations des capacités des pays et des plans conjoints standardisés sur le VIH.
15. Les enveloppes nationales ont été examinées en 2018 dans le cadre de six études de cas nationales, mais il n'y a pas eu d'évaluation systématique des enveloppes nationales en tant que mécanisme d'allocation des ressources, ni de la manière dont les fonds ont été utilisés ou des résultats obtenus. Cette évaluation devrait combler cette lacune en évaluant l'utilisation et les résultats passés et présents des enveloppes nationales en vue d'informer la mise en œuvre des activités en cours et futures dans l'UBRAF 2022-2026 de l'ONUSIDA. L'évaluation est conçue pour aider le Programme commun à mieux définir les priorités, à allouer les fonds plus efficacement et à améliorer les actions et les résultats fondés sur des données probantes en vue d'atteindre l'objectif de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, à savoir mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.
16. Travail du Programme commun sur la protection sociale. Une évaluation du travail du Programme commun de l'ONUSIDA sur la protection sociale est réalisée dans le cadre du plan d'évaluation 2022-2023. Il est géré conjointement par les bureaux d'évaluation de l'ONUSIDA, de l'OIT, du PAM et de l'UNICEF. D'autres coparrainants et partenaires externes font partie d'un groupe de référence pour l'évaluation. L'évaluation est conçue à la fois à des fins de responsabilisation et d'apprentissage organisationnel. L'évaluation porte sur le travail du Programme commun visant à promouvoir une protection sociale sensible au VIH au niveau mondial et dans les régions et pays sur la période 2018-2021. Elle vise à évaluer sa pertinence, sa cohérence, son efficacité et son équité. L'évaluation fera le point sur le niveau d'intégration du VIH (et de la tuberculose) dans les programmes de protection sociale et sur la manière dont l'intégration a été réalisée ; quels sont les partenaires impliqués ; quelle est la couverture et l'accès à la protection sociale dans les différents groupes de population et profils épidémiques, et qui sont les personnes laissées pour compte.
17. L'évaluation fournira des recommandations concrètes aux Coparrainants et au Secrétariat pour maximiser la contribution à la protection sociale sensible au VIH, en faisant le point sur ce qui fonctionne bien, ce que le Programme commun devrait cesser de faire ou faire moins, et les domaines où des efforts sont nécessaires pour combler les lacunes

existantes. Les recommandations concernant les travaux actuels et futurs indiqueront clairement les responsabilités et les échéances et seront exprimées de manière à pouvoir être chiffrées. L'évaluation contribuera à la planification future des interventions de protection sociale afin de renforcer leur portée et l'inclusion des personnes vivant avec, à risque ou affectées par le VIH

18. Évaluations au niveau national. Des évaluations du Programme commun ont été réalisées au Lesotho et au Mali au cours du premier semestre 2022. L'objectif de ces évaluations était de déterminer le rôle et la contribution du Programme commun dans ces pays et de contribuer au positionnement stratégique du VIH et du Programme commun dans les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Dans les deux pays, les agences des Nations Unies, les représentants des gouvernements et les partenaires ont clairement le sentiment que le VIH reste un domaine de travail clé pour les Nations Unies et que l'équipe conjointe est un bon mécanisme pour rassembler le système des Nations Unies afin d'améliorer la coordination, la cohérence, l'efficacité et l'efficience. L'appui fourni par le bureau de l'ONUSIDA dans le pays et les Coparrainants est très apprécié. Il convient de poursuivre l'harmonisation et la simplification des rapports.
19. La promotion et le soutien des évaluations et des examens par différentes unités et bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA se sont avérés être un outil efficace pour renforcer la culture et la capacité d'évaluation. Le Bureau d'évaluation est prêt à soutenir des évaluations décentralisées comme la prochaine évaluation du programme d'approche accélérée Fast-Track pour les villes ou les évaluations dans le cadre du mécanisme TSM. Les évaluations par pays sont un moyen de renforcer l'évaluation ainsi que la capacité de planification et de suivi dans l'ensemble du Programme commun. Par exemple, l'évaluation du Programme commun au Mali comprenait un atelier de deux jours avec l'équipe conjointe des Nations unies sur le sida afin de reconstruire une théorie du changement pour le travail du système des Nations unies visant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique dans le pays.

Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA

20. Centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA. L'évaluation est conçue comme une évaluation formative, pour faire le point sur les efforts déployés à ce jour afin d'établir des centres de données dans différentes régions, en mettant particulièrement l'accent sur les enseignements tirés de l'expérience du premier centre de données, qui a été établi en Asie et dans le Pacifique. L'évaluation devrait fournir à l'ONUSIDA, au moment où il connaît des changements organisationnels considérables, des indications sur le rôle global de l'information stratégique et sur les moyens d'améliorer l'utilisation des données et les plateformes de partage des données.
21. L'évaluation vise à déterminer la pertinence des centres de données, l'utilité de leur mise en place, les modalités de gestion, les résultats et la durabilité. Elle vise à identifier les éléments et les fonctions essentiels à la réussite des centres de données, tout en reconnaissant que ces derniers peuvent prendre des formes différentes et jouer des rôles distincts selon les régions, en raison de contextes épidémiques et de besoins organisationnels différents. Dans un contexte de ressources limitées, l'évaluation doit générer des recommandations qui contribuent à tirer le meilleur parti de l'investissement dans les centres de données dans le contexte des stratégies globales de gestion de l'information et des connaissances de l'ONUSIDA.

Autres activités

Amélioration de la qualité des évaluations

22. Alors qu'au plus fort de la pandémie de COVID-19, les approches et méthodes d'évaluation ont dû être ajustées et les évaluations réalisées à distance, il est à nouveau possible de mener des missions dans les pays, avec des entretiens en personne, des discussions de groupe et des visites sur place. Cela facilite et améliore la qualité de la collecte des données et des évaluations en général, à un moment où l'on se lasse de plus en plus des réunions virtuelles et des entretiens en ligne avec les informateurs clés, qui étaient nécessaires et ont bien fonctionné au début de la pandémie.
23. En plus de garantir la qualité des évaluations tout au long du processus de conception et de mise en œuvre, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA évalue chaque évaluation une fois qu'elle est terminée, dans le but d'améliorer la qualité globale des évaluations à l'avenir. Les évaluations sont réalisées par une institution universitaire indépendante (C4ED) à l'aide d'une liste de contrôle élaborée en collaboration avec le Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation, en s'inspirant de la liste de contrôle de la qualité des évaluations de l'UNEG et des normes de qualité du CAD de l'OCDE pour les évaluations du développement.
24. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA est un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG) et participe aux évaluations communes et à l'échelle du système des Nations Unies, aux groupes de travail et aux réunions de l'UNEG. La collaboration et le partage des connaissances, de l'expertise et de l'expérience avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants sont particulièrement étroits et bénéfiques.

Suivi des évaluations

25. Pour s'assurer que les évaluations sont utilisées et que leurs recommandations sont mises en œuvre, le Bureau d'évaluation veille à ce que les responsables du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants aient la possibilité de contribuer aux recommandations de l'évaluation et de les co-crée. Après une période de 3 mois suite à la réalisation d'une évaluation, le Bureau d'évaluation appuie le développement d'une réponse de la Direction, en indiquant clairement les activités à effectuer, les responsabilités et les échéances. Pour les évaluations conjointes, une réponse de la Direction est élaborée conjointement par le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants (voir les paragraphes 10 et 13 ci-dessus).
26. Le Bureau d'évaluation suit la mise en œuvre des réponses de la Direction, qui sont publiées sur le site Web de l'ONUSIDA en même temps que les rapports d'évaluation, présentant les changements qui ont été provoqués par et en réponse à une évaluation. Le statut des évaluations et les réponses correspondantes de la Direction sont suivis à l'aide d'un tableau de bord qui reprend les recommandations de l'évaluation qui ont été acceptées ou partiellement acceptées et les progrès réalisés dans leur mise en œuvre.
27. Pour améliorer la communication sur les résultats, les conclusions, les recommandations ainsi que le suivi des évaluations, le site Web de l'ONUSIDA comprend une page dédiée à l'évaluation qui est régulièrement mise à jour. Des webinaires sont organisés avec les équipes d'appui régionales et les bureaux de pays ainsi qu'avec d'autres bureaux et départements afin de partager les résultats, les conclusions et les recommandations des évaluations. Les plans futurs comprennent l'identification, la synthèse et la diffusion des questions récurrentes, systémiques ou transversales et des leçons apprises qui sont pertinentes pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Programme commun.

Comité consultatif expert

28. En approuvant la politique d'évaluation de l'ONUSIDA en juin 2019, le CCP a approuvé la création d'un comité d'experts en tant qu'organe externe et indépendant chargé de fournir

des conseils et des orientations en matière d'évaluation. Le rôle du Comité consultatif d'experts dans l'architecture de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA et la composition du Comité sont présentés à l'annexe 1.

29. Depuis sa création, le Comité consultatif d'experts s'est concentré sur le renforcement de l'utilité, de la crédibilité et de l'indépendance des évaluations à l'ONUSIDA, et l'importance du Comité a été réitérée par le CCP en décembre 2021.³ En 2022, le Comité a continué à jouer un rôle clé en fournissant des conseils sur la portée et l'orientation des évaluations afin de garantir la pertinence et l'utilité de ces dernières. Le Comité a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations concernant les ressources de la fonction d'évaluation et a demandé que le Bureau d'évaluation soit financé conformément à la politique d'évaluation et à la décision 7.3 de la 49e réunion du CCP en décembre 2021.

Exécution du budget

30. Un budget d'environ 2 millions de dollars par an a été alloué à la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022-2023. Ce chiffre s'appuie sur la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, qui a été approuvée par le CCP en juin 2019 et selon laquelle la somme allouée à l'évaluation est fixée à 1 % des ressources mobilisées par l'ONUSIDA. Au 28 juin, environ 42 % du budget approuvé a été mis à disposition et il semble qu'environ 60 % du budget annuel pour l'évaluation puisse être mis à disposition en 2022. Cela laisse un déficit de financement de 40 %, soit 800 000 dollars, qui, s'il n'est pas comblé, aura un impact sérieux sur la capacité du Bureau d'évaluation à mettre en œuvre le Plan d'évaluation 2022-2023. Voir le tableau 2 ci-dessous pour plus de détails.

Tableau 2 : Budget d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)

Principales catégories	Budget initial*	Financement alloué**	Total des fonds attendus***	Écart de financement
Évaluations et activités	997 000	500 000	500 000	497 000
Personnel	879 000	333 000	666 000	213 000
Besoins émergents	90 000	–	0	90 000
Total	1 966 000	833 000	1 166 000	800 000

* Montant représentant 1 % des dépenses opérationnelles selon la politique d'évaluation de l'ONUSIDA

** Financement alloué au premier semestre 2022 à partir du budget de base de l'ONUSIDA

*** Financement total alloué et attendu en 2022 sur le budget de base de l'ONUSIDA

31. Comme le montre le tableau 2 ci-dessus, les évaluations et les activités visant à renforcer la culture et la capacité d'évaluation, l'engagement des parties prenantes et la gestion représentent 50 % du budget du Bureau d'évaluation. Le coût du personnel (qui devrait comporter trois personnes) représente environ 45 % de ce budget. Environ 5 % ont été gardés en réserve pour des évaluations ou d'autres besoins émergents qui ne pouvaient être envisagés au moment de l'élaboration du plan d'évaluation.
32. Le tableau 3 ci-dessous indique les dépenses réelles ainsi que les engagements fermes par rapport au budget pour l'évaluation en 2022, au 28 juin 2022.

Tableau 3 : Mise en œuvre par rapport au Plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)

Principales catégories	Budget initial*	Total des fonds attendus**	Dépenses***	%
Évaluations et activités	997 000	500 000	485 000	97 %
Personnel	879 000	666 000	333 000	50 %
Besoins émergents	90 000	0	0	0 %
Total	1 996 000	1 166 000	818 000	70 %

* Montant représentant 1 % des dépenses opérationnelles selon la politique d'évaluation de l'ONUSIDA

** Financement total alloué et attendu en 2022 à partir du budget de base de l'ONUSIDA

*** Dépenses réelles et engagements fermes au 28 juin 2022

33. Comme le montre le tableau 3, les dépenses par rapport au budget pour les évaluations et autres activités représentent 97 % du financement total actuellement alloué à l'évaluation. Pour tenir compte de la situation de financement compliquée à laquelle l'ONUSIDA est confronté, le Bureau d'évaluation a réduit le nombre et la portée des évaluations à réaliser en 2022, comme le montre le tableau 1 ci-dessus. Cela signifie que le budget effectif avec lequel le Bureau d'évaluation fonctionne pour les évaluations et les activités a été réduit à 694 000 dollars par rapport au budget initial de 997 000 dollars. Environ 200 000 dollars doivent donc être mobilisés à partir de ressources essentielles ou non essentielles, en plus des 500 000 dollars déjà alloués, sans quoi il ne sera pas possible de mettre en œuvre le Plan d'évaluation approuvé par le CCP.
34. Entre-temps, les dépenses pour les frais de personnel représentent 50 % du financement total prévu pour les frais de personnel en 2022. Comme il n'a pas été possible de pourvoir un troisième poste au sein du Bureau d'évaluation et que cela semble peu probable, le budget effectif pour les frais de personnel avec lequel le Bureau d'évaluation fonctionne a été réduit à 666 000 dollars. Cependant, en tant qu'unité comptant deux employés, le Bureau d'évaluation est mis à rude épreuve et la réalisation de toutes les évaluations prévues pour 2022-2023 sera un défi. Aucun fonds conservé pour des besoins imprévus n'a été utilisé.

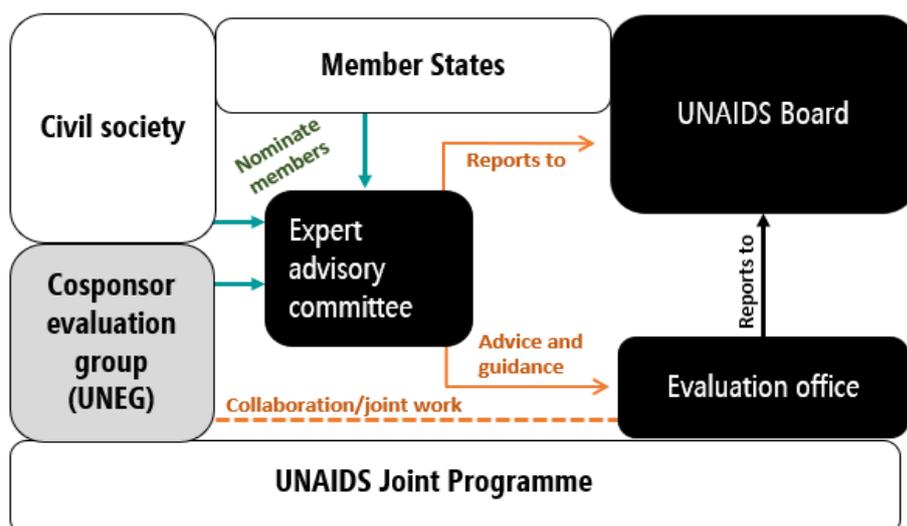
Tournés vers le futur

Fonction d'évaluation robuste

35. Jusqu'en 2019, une équipe d'évaluation efficace et indépendante faisait défaut dans les efforts de l'ONUSIDA pour renforcer la redevabilité, la transparence et l'apprentissage organisationnel. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA a été approuvée par le CCP en juin 2019 à la suite d'un processus consultatif qui a impliqué les États membres, la société civile et les Coparrainants. La politique a fait l'objet de discussions approfondies au sein d'un groupe de travail du CCP et d'un examen par les pairs par les bureaux d'évaluation des Coparrainants avant d'être présentée au CCP pour approbation.
36. La manière dont la politique a été élaborée et a progressé a été saluée par le Corps commun d'inspection dans son examen de l'ONUSIDA en 2019 (JIU/REP/2019/7).⁴ En 2020, l'architecture institutionnelle de la fonction d'évaluation a été mise en place. Il s'agissait notamment de formaliser le Bureau d'évaluation en tant qu'unité indépendante sur le plan structurel et fonctionnel, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et rendant directement compte au CCP (voir Annexe 1).

37. De grands progrès ont été réalisés dans l'établissement d'une fonction d'évaluation solide à l'ONUSIDA au cours des dernières années. Pour maintenir la dynamique actuelle, le Bureau d'évaluation doit disposer de ressources et d'effectifs suffisants, conformément à la politique d'évaluation. Ceci est essentiel pour que le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA puisse jouer un rôle clé dans la gestion des connaissances, l'apprentissage organisationnel et les efforts pour améliorer la responsabilité et la transparence.
38. À l'avenir, il sera important de s'appuyer sur les efforts visant à renforcer la culture et les capacités d'évaluation et le Bureau d'évaluation doit rester positionné et situé de manière à pouvoir contribuer à l'amélioration des politiques, des programmes, des processus, de la prise de décision et de la gouvernance tout en restant indépendant. En tant que fonction mondiale relevant directement du Conseil d'Administration, l'emplacement naturel du Bureau d'évaluation semble être à Genève. Tout affaiblissement de la fonction dans le cadre de l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA pourrait entraîner une perte des gains récents grâce auxquels le personnel utilise de plus en plus de preuves évaluatives dans son travail et miner la crédibilité de l'ONUSIDA à l'extérieur.
39. Une évaluation de la fonction d'évaluation est incluse dans l'examen de l'ONUSIDA par le Réseau d'évaluation des performances des organisations multilatérales (MOPAN), qui est actuellement en cours. La fonction d'évaluation sera examinée attentivement, étant donné que l'évaluation était l'un des domaines les plus faibles dans la dernière évaluation MOPAN de l'ONUSIDA en 2015-2016. Il est donc important de maintenir, voire de renforcer, le rôle et la capacité du Bureau d'évaluation afin qu'il puisse démontrer une mise en œuvre efficace du plan d'évaluation approuvé par le CCP et conserver la confiance des membres du Conseil et des partenaires.
40. **Il a été demandé au Bureau du CCP :**
- *d'examiner la mise à jour et à prendre note des progrès réalisés et des contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du plan d'évaluation 2022-2023, qu'il est proposé d'examiner et de discuter en profondeur lors de la 51e réunion du CCP en décembre 2022, lorsqu'un rapport annuel sur l'évaluation sera présenté au Conseil d'administration.*

Annexe 1 : Présentation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA.



Conseil de coordination du programme

Approuve la politique d'évaluation, le Plan d'évaluation et le budget, examine les rapports annuels sur la mise en œuvre et s'appuie sur les évaluations pour prendre des décisions.

Groupe d'évaluation des coparrainants

Rassembler et exploiter les ressources des bureaux d'évaluation des Coparrainants pour les évaluations liées au VIH et promouvoir les évaluations conjointes et à l'échelle du système liées au VIH.

Comité consultatif expert

Organe externe qui fournit des conseils sur l'évaluation, composé de 7 membres, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG du Conseil de l'ONUSIDA (1) et les bureaux d'évaluation des Coparrainants (1). Les membres du Comité consultatif d'experts sont nommés pour deux ans et ne peuvent pas être renommés plus d'une fois. Le Comité est actuellement composé de :

1. **Dr Elizabeth Moreira dos Santos**, chercheuse et consultante indépendante (Amérique latine et Caraïbes), Présidente ;
2. **M. Raymond Yekeye**, Président du Conseil national du SIDA du Zimbabwe (Afrique) ;
3. **Dr Zunyou Wu**, épidémiologiste en chef, Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (Asie-Pacifique) ;
4. **Mme Sigrid Vorobjov**, chercheuse principale, Institut national du développement sanitaire, Estonie (Europe orientale) ;
5. **Professeur Till Bärnighausen**, Directeur de l'Institut de santé globale de Heidelberg (pays d'Europe occidentale et autres pays) ;
6. **Mme San Patten**, consultante indépendante en recherche et évaluation (délégation des ONG) ;

7. **M. Marco Segone**, Directeur du Bureau d'évaluation du FNUAP (groupe d'évaluation des Coparrainants).

Notes de fin

1. [Rapport annuel sur l'évaluation et Plan d'évaluation pour 2022-2023](#)
2. [Politique d'évaluation de l'ONUSIDA](#)
3. [Rapport de la 49^e réunion du CCP](#)
4. [Rapport du Corps Commun d'Inspection sur l'examen de la gestion et de l'administration de l'ONUSIDA](#)

Annexe D : Présentation PowerPoint sur la mise à jour semestrielle de l'évaluation



SEMI-ANNUAL UPDATE ON EVALUATION

PREPARED IN ACCORDANCE WITH UNAIDS EVALUATION POLICY
APPROVED BY THE PCB AT ITS 44TH MEETING IN JUNE 2019

28 JUNE 2022

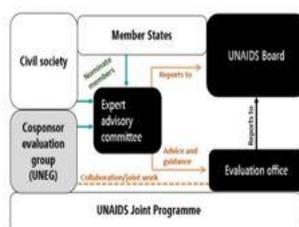
UNAIDS evaluation function - roles and responsibilities

The **Board** approves the evaluation plan and considers annual reports on evaluation.

The **Expert Advisory Committee** provides advice and guidance on design and implementation.

The **Cosponsor Evaluation Offices** provide support and participate in joint evaluations.

The **Evaluation Office** is responsible for conducting all evaluations, follow up and reporting.



Key points from the 49th PCB in December 2021

Efforts to reinforce independence, credibility and usefulness of evaluations commended; appreciation expressed for the important work done

Strong interest expressed in the follow up to evaluations and more rapid publication of management responses requested

1% of organizational resources called for to be allocated to evaluation as committed to in the evaluation policy approved by the Board

Evaluation office to be adequately funded and staffed in accordance with the policy and management requested to fill the third position in the office

Progress to date

Good progress in implementing the evaluation plan.

1. Evaluations of the work of the Joint Programme with and for **key populations** as well as on **efficiency and sustainability** completed and the development of management responses almost completed.
2. Evaluations of the work of the Joint Programme in **Lesotho and Mali** conducted to help the Joint Team on AIDS revisit their role and value added and position the Joint Programme in the UNSDCFs in the countries.
3. Evaluations of the work of the Joint Programme on **social protection** and the **country envelopes** as well as the Secretariat **data hubs** initiated and expected to be completed by the end of the year.
4. Implementation of the evaluations on UNAIDS **policy work and influence** and the **impact and implications of Covid-19** in the second half of the year will be subject to availability of resources.

2030 | Ending the AIDS epidemic



UNAIDS evaluation budget in 2022 (US\$)

Main categories	Original budget*	Funding allocated**	Total funding expected***	Funding gap
Evaluations and activities	997,000	500,000	500,000	497,000
Staff costs	879,000	333,000	666,000	213,000
Emerging needs	90,000	-	0	90,000
Total	1,966,000	833,000	1,166,000	800,000

* Amount representing 1% of operational expenditures as per evaluation policy

** Funding allocated in the first half of 2022 from UNAIDS core budget

*** Total funding allocated and expected in 2022 from UNAIDS core budget

2030 | Ending the AIDS epidemic



Implementation against UNAIDS evaluation plan (US\$)

Main categories	Original budget*	Total funding expected**	Expenditures***	%
Evaluations and activities	997,000	500,000	485,000	97%
Staff costs	879,000	666,000	333,000	50%
Emerging needs	90,000	0	0	0%
Total	1,966,000	1,166,000	818,000	70%

* Amount representing 1% of operational expenditures as per evaluation policy

** Total funding allocated and expected in 2022 from UNAIDS core budget

*** Actual expenditures and firm commitments as of 28 June 2022

2030 | Ending the AIDS epidemic



Way forward – key milestones

July- December 2022

Mobilization of resources to enable the full implementation of the plan
Active engagement in the MOPAN assessment of the evaluation function
Preparation and presentation of an annual report to the PCB in December
PCB discussion on the implementation of the 2022-2023 evaluation plan

2030 | Ending the AIDS epidemic



Way forward – key milestones

January- June 2023

Consideration of PCB guidance in the implementation of the evaluation plan
Consideration of MOPAN conclusions and recommendations on evaluation
Independent review of UNAIDS evaluation policy called for in the policy
Options for UNAIDS evaluation function outlined in the semi-annual update

2030 | Ending the AIDS epidemic



Way forward – key milestones

July- December 2023

Consideration of options for evaluation based on feedback from the PCB Bureau
Development of a revised evaluation policy based on the independent review
Consultations with Cosponsors and Secretariat staff on the next evaluation plan
PCB consideration of annual report, revised evaluation policy and evaluation plan

2030 | Ending the AIDS epidemic

